



Employé polyvalent

Par Sauga

Bonjour

Nous avons signé des contrats d'employés polyvalents paysagistes, avec une liste de tâches non exhaustive. Cette liste de tâches concerne le jardinage. Maintenant on nous demande de faire du bûcheronnage, du terrassement et de la construction de bâtiment en bois et tôles, s'occuper des animaux(poule chevaux cochon) Finalement nous n'avons pratiquement pas fait de paysagisme ni jardinage... est-ce normal ou est-ce une dérive?

Physiquement ce n'est quand même pas le même impact de faire de la plantation ou du bûcheronnage sur notre champ santé

Merci

CG du forum marques de politesse

Par kang74

Bonjour

Quel type de contrat ?

Quelle est votre convention collective ?

Avez vous fait votre visite auprès de la médecine du travail ?